



Le tribunal rabbinique de Tunis, dans les années 50.

Autorité des maîtres

L'autorité de la Torah

La Torah n'a pu éclairer tous les sujets religieux. Comment donc agir quand le texte ne s'exprime pas sur une question ? La Torah propose de se rendre auprès de l'autorité de moment. Ce qui sera prononcé aura valeur de loi décisive.

דברים פרק יז

ח כי יפלא ממך דבר למשפט, בין-דם לדם בין-דין לדין ובין נגע לנגע--דברי ריבית, בשעריך: וקמת ועלית-- אל-המקום, אשר יבחר יהוה אלהיך בו.
ט ובאת, אל-הכהנים הלויים, ואל-השפט, אשר יהיה בימים ההם; ודרשת והגידו לך, את דבר המשפט.
י ועשית, על-פי הדבר אשר יגידו לך, מן-המקום ההוא, אשר יבחר יהוה; ושמת לעשות, ככל אשר יורוך.
יא על-פי התורה אשר יורוך, ועל-המשפט אשר-יאמרו לך--תעשה: לא תסור, מן-הדבר אשר-יגידו לך--ימין ושמאל.

Deutéronome chapitre 17

8- Si une affaire de meurtre, de droit ou de dommage corporel – tout litige aux portes de tes villes – te paraît trop difficile à juger, tu monteras au lieu que l'Eternel, ton Dieu, choisira.

9- Tu iras vers les prêtres-lévites et vers le juge qui sera en ces jours-là ; tu consulteras, et ils prononceront pour toi la sentence de jugement.

10- Tu agiras d'après la parole qu'ils prononceront pour toi au lieu que l'Eternel choisira, et tu veilleras à faire exactement ce qu'ils t'enseigneront.

11- Tu agiras d'après la loi qu'ils t'enseigneront et le jugement qu'ils te diront; tu ne t'écarteras ni à droite ni à gauche de la sentence qu'ils prononceront pour toi.

Traduction : Philippe Haddad